

## À propos des emplois dits « passés » du futur antérieur

Denis Apothéloz  
Université de Lorraine, laboratoire ATILF

### Résumé

L'auteur analyse les propriétés aspectuo-temporelles du futur antérieur (FA). Il observe que les emplois où ce temps verbal est associé à des interprétations modales correspondent à des environnements où l'un des repères temporels impliqué par le FA ne trouve pas d'ancrage référentiel. Il formule l'hypothèse que ce phénomène induit interprétativement des effets médiatifs (au sens de Guentchéva), et montre comment ces effets sont la source des deux principales interprétations modales : l'expression d'un bilan et l'expression d'une conjecture explicative. Il discute également le cas des FA existentiels (parfait d'expérience), dont certains sont également médiatifs.

### Abstract

The author begins by outlining the aspectuo-temporal properties of the French future perfect – *futur antérieur* (FA). He notes that when the FA is associated with meanings considered as modal, it is used in such a context that one of the locators it implies is unanchored. A hypothesis is then formulated whereby this phenomenon induces evidential effects (or “mediative” as defined by Guentchéva). The author shows how these effects are the source of the two main modal interpretations: ‘summing-up FA’ and ‘conjecturing FA’. The existential uses (perfect of experience) are also addressed, some of which are also evidential.

### INTRODUCTION<sup>1</sup>

On sait depuis longtemps que le futur antérieur (ci-après FA) peut présenter des emplois apparemment paradoxaux en terme d'époque. Dans l'article *Tems* qu'il a rédigé pour l'*Encyclopédie*, Beauzée (1765) notait déjà que ce temps verbal peut fort bien n'exprimer « aucune futurition » (p. 101), et qu'il est alors possible de lui substituer un passé composé. Le but du présent article est précisément de reconsidérer la question des emplois dits *passés* du FA.

Je commencerai par décrire les propriétés aspectuo-temporelles de ce temps verbal, en me limitant tout d'abord aux emplois strictement temporels. J'aborderai ensuite la question des emplois passés, en particulier celle des emplois modaux. Pour l'essentiel je tenterai de montrer : (i) que dans ces emplois, les propriétés aspectuo-temporelles du FA ne sont nullement affectées ; (ii) que les significations modales qui adviennent sont elles-mêmes la conséquence d'interprétations médiatives ; (iii) que ces interprétations ont pour déclencheur un repère temporel localisé dans le futur et sémantiquement libre de tout ancrage.

---

<sup>1</sup> Je remercie L. Abouda, D.T. Do-Hurinville ainsi que les relecteurs anonymes de leurs commentaires et suggestions, qui m'ont permis de rendre plus clairs certains arguments développés dans cet article.

## 1. PROPRIÉTÉS ASPECTUO-TEMPORELLES

Du point de vue sémantique, un temps verbal (*i.e.* un *grammème* de temps verbal) peut être caractérisé comme un ensemble de contraintes consistant, pour l'essentiel, à spécifier certaines relations temporelles entre certains paramètres. La tâche du sémanticien est dès lors, du moins dans un premier temps, d'identifier les paramètres pertinents et de caractériser les relations temporelles qu'ils entretiennent. Cette démarche est essentielle car elle permet de mieux distinguer ensuite, parmi la diversité des faits observés, ceux qui concernent les propriétés fondamentales et « systémiques » du temps verbal, et ceux qui ne sont que contingents, que des « effets » dus à son insertion dans un contexte particulier. S'agissant du FA, ce rappel n'est pas inutile, les travaux sur ce temps verbal ayant tendance à multiplier les étiquetages d'emplois : FA *de conjecture, épistémique, de bilan, rétrospectif, d'indignation, de politesse, historique, etc.* Il est certes intéressant, et même indispensable, d'explorer les multiples conséquences sémantiques que peut produire un grammème selon l'environnement où il se trouve. Mais le risque existe toujours, si l'on n'y prend garde, d'attribuer à ce grammème des propriétés qui sont en réalité celles de son environnement. Ce problème a été évoqué par plusieurs auteurs (*e.g.* Bres 2005, Vettters 2011, 2017), de sorte que je n'y insisterai pas.

### 1.1. Paramètres

J'utiliserai dans ce qui suit un modèle qui emprunte à Reichenbach (1947) certains paramètres et s'inspire par ailleurs également des apports de Gosselin (1996). Les paramètres que j'utiliserai sont les suivants :

Je reprends de Reichenbach les trois moments S, R et E, mais en les concevant, à l'instar de Gosselin, comme des intervalles temporels et non comme des points. Ces trois intervalles peuvent être caractérisés sommairement comme suit :

– S (chez Reichenbach : *speech*) représente l'intervalle temporel occupé par l'acte d'énonciation de l'énoncé où figure le temps verbal. S fonctionne par défaut (*i.e.* en l'absence de toute information contraire) comme repère déictique pour la distinction des trois époques : passé, présent et futur<sup>2</sup>. S'agissant d'un intervalle, il sera noté, sous sa forme complète, [S<sub>1</sub>–S<sub>2</sub>].

– R (*reference*) représente l'intervalle temporel que donne à voir la forme verbale, l'intervalle qu'elle désigne, auquel elle réfère. Je considère donc qu'une forme verbale conjuguée *réfère*, au sens qu'on donne à cette expression en sémantique de la référence. Sous sa forme complète, il sera noté [R<sub>1</sub>–R<sub>2</sub>]<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Certains travaux mettent en cause, de façon plus ou moins radicale, le fait que les temps verbaux puissent désigner une époque – voir par exemple un article fort bien argumenté de Vettters (2017). Il ne m'est pas possible d'entrer ici dans ce débat.

<sup>3</sup> Plusieurs commentateurs ont noté que le texte de Reichenbach est peu explicite concernant la signification exacte de R. Dans certaines analyses, cet auteur paraît faire de R le repère à partir duquel la situation est désignée ; dans d'autres, R semble devoir être interprété comme la portion temporelle désignée par la forme verbale. C'est cette seconde interprétation que j'adopte ici. Sur ce problème, voir Apothéloz (2017).

– E (*event*) représente l'intervalle temporel occupé par la situation que dénote le lexème verbal compte tenu de son sens, ceci indépendamment du grammème de temps verbal. Sous sa forme complète, on le notera  $[E_1-E_2]$ .

La distinction entre R et E est évidemment cruciale. C'est elle qui permet de rendre compte du fait qu'une forme verbale conjuguée peut fort bien désigner une portion de temps qui ne correspond pas à celle qu'occupe la situation telle que la décrit le lexème verbal. C'est par exemple le cas quand un temps composé est utilisé pour désigner l'état résultant de cette situation (aspect résultatif, ou accompli).

Nous aurons également besoin de la notion de repère. J'entends par *repère* un moment dont la localisation temporelle est supposée connue, et qui est utilisé pour localiser un autre élément. Par défaut, et si l'on admet que les temps verbaux ont fondamentalement un fonctionnement déictique, c'est S qui constitue le premier repère, l'*origo* temporel. Il y a donc à l'intérieur de l'intervalle S un repère, qu'on notera  $r_0$ . Pour décrire le FA, nous aurons besoin d'un second repère ( $r_1$ ), dont la nécessité sera expliquée plus loin. Contrairement à S, R et E, les repères seront conçus comme des points, non comme des intervalles<sup>4</sup>.

Enfin, nous verrons qu'à S, R, E,  $r_0$  et  $r_1$ , il est nécessaire d'ajouter un sixième paramètre. Il s'agit d'un intervalle temporel dépendant de E, correspondant à la *phase post-processive*. Pour signaler sa dépendance relativement à E, on le notera 'e', donc sous sa forme complète  $[e_1-e_2]$ . Par définition,  $E_2$  (borne terminale de E) et  $e_1$  (borne initiale de e) coïncident.

Ces éléments étant posés, établissons maintenant la liste des principales propriétés du FA, en nous limitant dans un premier temps aux emplois purement temporels, *i.e.* où la signification de ce temps verbal peut s'expliquer sans recours à des notions modales ou apparentées.

## 1.2. Propriétés aspectuo-temporelles

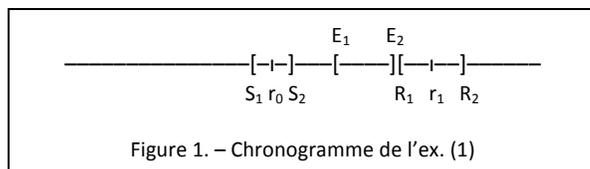
Contrairement à ce qui a parfois été écrit, le FA est susceptible de recevoir des interprétations aussi bien résultatives que processives, comme les autres temps composés du français. Il est ainsi résultatif dans (1), et processif dans (2).

1. Quand les hommes **auront quitté** cette planète [...] et qu'ils **se seront établis** quelque part dans une galaxie ou dans l'autre, ils se souviendront de la Terre comme d'un rêve évanoui. (J. d'Ormesson, 1993)
2. Chef d'orchestre, pianiste, compositeur et écrivain, Frédéric Chaslin est à Hattonchâtel le 24 septembre. Tout juste rentré de l'Opéra de Dresde. La veille, il **aura dirigé** « Les Contes d'Hoffmann » d'Offenbach à l'Opéra de Dresde. (*L'Est Républicain*, 22.09.2017)

---

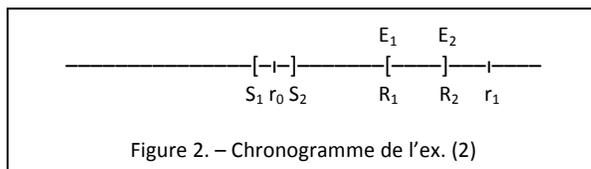
<sup>4</sup> Le repère correspond à ce que Beauzée (1765) appelait « époque de comparaison ». Dissocier S et son utilisation comme repère permet de rendre compte du fait que  $r_0$  est une construction langagière et qu'il n'est concomitant de S que *par défaut*. Mais certaines manœuvres temporelles permettent, par exemple, de transposer ce repère dans le futur ou dans le passé. Ce n'est pas alors S qui est manipulé (l'énonciation est un donné événementiel non modifiable), mais bien son utilisation comme repère.

Dans (1), la subordonnée désigne le moment, localisé dans le futur, où les hommes *ne seront plus* sur la Terre et *séjourneront* quelque part dans une galaxie. Ces FA désignent l'état résultant consécutif aux situations consistant respectivement à quitter la Terre et à s'établir dans une galaxie. La Figure 1 représente la configuration temporelle produite par cet exemple.



E note en un seul intervalle les situations consistant à quitter la planète et à s'établir ailleurs ; R correspond au résultat engendré par ces situations.

Le FA de (2), en revanche, désigne la situation même consistant à diriger les « Contes d'Hoffmann », et cette situation est localisée antérieurement à une date précédemment donnée (le 24 septembre), date servant ainsi de repère et elle-même située dans le futur (article daté du 22 septembre).  $r_1$  correspond précisément à ce repère, indispensable pour rendre compte de l'antériorité. Dans cette interprétation processive, le rôle de l'expression *la veille* est décisif, car cet adverbial localise la direction d'orchestre proprement dite et non la phase qui lui succède. La Figure 2 représente la configuration temporelle signifiée par cet exemple.



Ces exemples nous apportent comme première indication que les intervalles R et E du FA (soit  $[R_1-R_2]$  et  $[E_1-E_2]$ ) peuvent entretenir deux types de relations temporelles :

- ou bien R est postérieur à E (lecture résultative), le temps verbal donnant à voir la phase qui succède à la situation proprement dite,
- ou bien R et E sont concomitants (lecture processive).

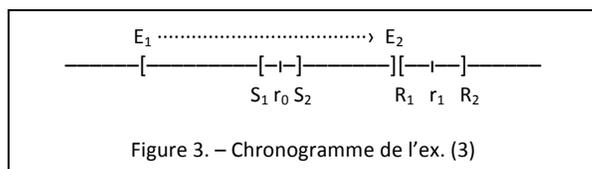
Mais qu'en est-il des relations que R et E peuvent entretenir avec S ? Examinons séparément les deux interprétations distinguées *supra*.

### 1.2.1. FA résultatif

Soit l'exemple suivant :

3. Passionné d'aviation, vous pourrez peut-être l'apercevoir au-dessus du Lauragais dans son petit avion lorsqu'il l'**aura réparé**. (LaDépêche.fr, 2012)

Le FA de (3) est, comme celui de (1), résultatif : l'énoncé vise à désigner le moment à venir où l'avion sera à nouveau en état de voler. R est donc localisé dans le futur, borne initiale (R<sub>1</sub>) comprise. Cependant, (3) diffère de (1) sur un point : la relation entre E et S. La formulation (3) peut en effet être produite aussi bien si la réparation (E) n'a pas encore commencé que si elle est en cours. Le FA de (3) n'impose donc aucune contrainte sur la localisation temporelle de E<sub>1</sub>, borne initiale de E. La Figure 3 représente cette configuration.



En-dessus de la ligne temporelle, les points allant de E<sub>1</sub> en direction de E<sub>2</sub> indiquent que la borne E<sub>1</sub> peut être située aussi bien dans le passé (comme dans le chronogramme), dans le présent (S) ou dans le futur, mais doit être antérieure à E<sub>2</sub>.

Revenons à E<sub>2</sub>, borne terminale de E. Si l'on considère qu'en lecture résultative, R est par définition postérieur à S et donc intégralement localisé dans le futur, E<sub>2</sub> devrait être toujours aussi localisé dans le futur, comme dans (1) et (3). Or, l'exemple suivant montre que ce n'est pas toujours le cas :

4. Demain, Luc **aura remis** son travail **depuis un mois**, et il n'aura toujours pas les résultats. (Gosselin 1996 : 214)

Il s'agit à nouveau ici d'un FA résultatif. Toutefois, la relation temporelle entre les paramètres concernés y est encore différente de celle des exemples précédents. Dans (4), E (la remise du travail) est entièrement localisé dans le passé, comme l'indique l'expression *depuis un mois* (cette expression quantifie la distance temporelle entre E<sub>2</sub>, borne terminale de E, et le moment indiqué par *demain*). Il faut donc en conclure que le FA résultatif n'impose aucune contrainte à la localisation temporelle de E.

Cependant, cette analyse conduit à un paradoxe. En effet, si E correspond à la situation proprement dite et R à son état résultant, la borne terminale de E (E<sub>2</sub>) du FA résultatif devrait logiquement coïncider avec la borne initiale de R (R<sub>1</sub>) – la transition entre les deux phases étant par définition instantanée. Autrement dit, R<sub>1</sub> dans (4) devrait être localisé dans le passé. Pourtant, il ne fait guère de doute que l'intervalle auquel réfère la forme verbale de (4) est bel et bien futur (il est signalé par *demain*).

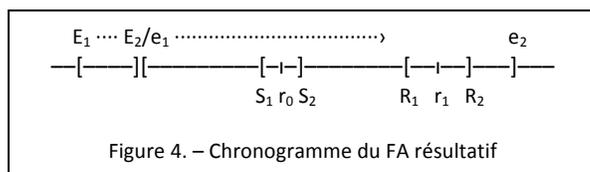
La solution de ce problème se trouve dans l'observation suivante. Dans les trois exemples de FA résultatifs examinés jusqu'ici (ex. 1, 3, 4), la forme verbale ne réfère pas à l'intégralité de la phase post-processive, mais seulement à une portion de celle-ci. Il est donc nécessaire de distinguer l'état résultant (portion temporelle à laquelle réfère le temps composé lorsqu'il est en interprétation résultative) et la phase post-processive. Cette dernière sera notée [e<sub>1</sub>–e<sub>2</sub>]. Pour rendre compte sans paradoxe d'exemples comme (4), il faut alors ajouter aux principes mis en évidence dans la section précédente :

- que quand le FA est résultatif, l'intervalle  $[R_1-R_2]$  que désigne la forme verbale (état résultant) est inclus dans l'intervalle  $[e_1-e_2]$  (phase post-processive),
- et que seul  $[R_1-R_2]$  est obligatoirement (et intégralement) situé dans le futur<sup>5</sup>.

Le paradoxe est ainsi résolu : ce n'est pas, comme écrit plus haut,  $R_1$  qui coïncide avec  $E_2$ , mais la borne initiale  $e_1$  de la phase post-processive.

Dernier point : dans (4),  $R$  est repéré temporellement au moyen d'une expression (*demain*), qui donne à  $r_1$  son ancrage temporel. Le cas de (3) est un peu différent, car le FA intervient dans une subordonnée temporelle. Cette subordonnée est elle-même une expression de localisation temporelle, qui ancre  $r_1$  dans un état résultant futur.

La Figure 4 représente les relations temporelles signifiées par le FA résultatif.



En-dessus de la ligne temporelle, les points indiquent que l'intervalle  $[E_1-E_2/e_1]$ <sup>6</sup> peut être situé aussi bien intégralement dans le passé (comme dans le chronogramme), partiellement dans le présent ou intégralement dans le futur (comme dans (1)), pour autant qu'il soit antérieur à  $R_1$ .

### 1.2.2. FA processif

On a vu avec l'exemple (2) que l'intervalle  $R$  du FA processif coïncide temporellement avec celui de  $E$ . Dans (2),  $R$  et  $E$  sont de surcroît entièrement localisés dans le futur. Le choix du FA (plutôt que du futur simple) s'explique par l'antériorité de la situation désignée par rapport au repère du 24 septembre, sur lequel s'appuie l'expression *la veille*.

Reposons-nous maintenant la question des localisations temporelles possibles de l'intervalle formé par  $R$  et  $E$ . Dans (2) il est entièrement futur. Mais peut-il être localisé dans le passé ? Par exemple la formulation (5), version modifiée de (4), est-elle possible et temporellement consistante ? La substitution de la locution prépositionnelle *il y a* à *depuis* est fondée sur l'observation que *depuis* induit une lecture résultative des temps composés, tandis que *il y a* induit une lecture processive (Apothéloz 2008).

5. Demain, Luc n'aura toujours pas les résultats, et pourtant il **aura remis** son travail **il y a plus d'un mois** déjà.

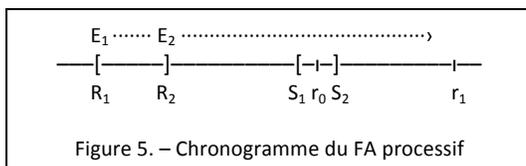
Cette formulation paraît temporellement bien formée. Le FA  $y$  est processif (l'adverbial *il y a plus d'un mois* localise la remise proprement dite du travail) et

<sup>5</sup> Exactement de la même façon qu'un imparfait se caractérise par l'inclusion de  $[R_1-R_2]$  dans  $[E_1-E_2]$ . Cela revient donc à considérer que la résultativité du FA a comme propriété aspectuelle secondaire d'être imparfective.

<sup>6</sup> On laisse ici de côté la question de l'aspect lexical, en représentant  $E$  toujours sous la forme d'un intervalle.

l'intervalle formé par R et E y est intégralement localisé dans le passé. On est donc ici en présence d'un FA processif désignant une situation passée. Les seuls éléments futurs sont le repère  $r_1$ , ancré sur *demain*, et le temps futur correspondant : *n'aura toujours pas*.

Le chronogramme résumant les différentes configurations temporelles que peut représenter le FA processif se présente donc comme suit :



Les points indiquent que l'intervalle  $[E_1/R_1-E_2/R_2]$  peut être localisé aussi bien intégralement dans le passé (comme dans (5)), partiellement dans le présent ou intégralement dans le futur (comme dans (2)). La seule contrainte est qu'il soit antérieur à  $r_1$ . Le repère  $r_1$  est donc ici le seul élément motivant le futur. On notera que pour l'interprétation processive, il n'est pas nécessaire d'introduire l'intervalle  $[e_1-e_2]$  : la phase post-processive est dans ce cas non pertinente et purement virtuelle.

Au total, on constate que le grammème de FA, qu'il soit interprété résultativement ou processivement, ne donne aucune indication d'époque sur la localisation de E. Ce qu'il spécifie comme localisé dans le futur, c'est seulement :

- en interprétation résultative : le repère  $r_1$ , qui sert à localiser l'état résultant ;
- en interprétation processive : le repère  $r_1$  seulement.

Notons que dans les exemples ci-dessus, quelle que soit l'interprétation,  $r_1$  est toujours associé à un contenu sémantique. En lecture résultative, il est associé à l'état résultant ; en lecture processive, à une information circonstancielle, comme celle que donne *la veille* dans (2), ou *demain* dans (5). Il en résulte qu'une formulation comme *Il aura remis son travail il y a plus d'un mois*, où le FA est processif, produit une représentation temporelle incomplète : l'élément « futur » que représente  $r_1$  n'y est pas spécifié et requiert une information circonstancielle qui doit être récupérée contextuellement. Cette observation a des implications importantes sur lesquelles on reviendra.

Une première conclusion à retenir de ces analyses est que les emplois réputés *passés* du FA, souvent décrits comme des transpositions ou des cas plus ou moins atypiques, n'ont en réalité rien de particulier. Ils font partie de ce que prévoit la carte aspectuo-temporelle de ce temps verbal et ne méritent nullement d'être montrés comme une bizarrerie.

## 2. EMPLOIS NON STRICTEMENT TEMPORELS

Cependant, on sait que le FA a des emplois qui diffèrent de ceux décrits *supra*, soit qu'il perde tout lien avec une époque particulière, soit qu'il déclenche des interprétations modales<sup>7</sup>.

### 2.1. Emplois omnitemporels, univers contrefactuels et hypothétiques

On trouve de nombreuses attestations du FA dans des contextes omnitemporels :

6. Garçon ou fille, cela tient donc, on le voit, à l'ensemble de causes infiniment complexes qui **aura fait** aborder l'ovule par tel élément mâle plutôt que par tel autre. (L. Cuénot & J. Rostand, 1936)
7. Quiconque **aura fourni** sciemment des renseignements inexacts ou incomplets [...] sera puni d'un emprisonnement de un à quatre ans [...]. (Texte de loi, 1968)

Dans ces contextes, un passé composé (PC) serait en général possible. Mais le FA présente sur le PC l'avantage de marquer de façon explicite que l'énonciateur n'est pas en train de rapporter des faits passés singuliers mais de tenir un raisonnement sur des entités abstraites sans localisation temporelle particulière.

Le FA est également fréquent dans des contextes hypothétiques ou contrefactuels :

8. Qu'un objet subisse quelque contrainte, qu'il passe entre des mains administratives, à mes yeux il **aura perdu** une fraction de ses charmes. (M. Rheims, 1987)
9. Quand vous **aurez dit** que la conjoncture, de mondiale, est devenue planétaire, vous n'aurez pas avancé grand-chose. (P. Sollers, 1993)
10. Mais, qu'est-ce que vous voulez ?! Quand vous **aurez été renvoyés**, vous serez contents ? (F. Bayon, 1987)

Ici encore ce temps verbal présente l'avantage de proroger l'information selon laquelle l'énonciateur est en train de raisonner à l'intérieur d'un univers distinct de l'univers actuel. Dans (9)-(10), c'est le FA lui-même qui ouvre un univers hypothétique et plus ou moins contrefactuel. Des énoncés injonctifs comme (11) sont des exploitations pragmatiques de cette propriété, mettant à profit une incomplétude syntaxique routinisée.

11. Quand vous **aurez fini** de bavarder, fainéants ! (E. Zola, 1885)

---

<sup>7</sup> Pour des raisons assez évidentes, ces emplois ne peuvent pas être schématisés au moyen de chronogrammes.

## 2.2. Emplois modaux

### 2.2.1. Quelques faits et un problème

La FA est par ailleurs souvent associé à des significations traditionnellement qualifiées de modales. Exemples :

12. « Dites donc, où avez-vous passé ? Votre coude est plein de toiles d'araignée et de plâtre.  
– Mon coude, murmura-t-il légèrement troublé. Tiens ! C'est vrai... un peu de saleté... j'**aurai attrapé** ça en descendant de chez moi. » (E. Zola, 1880)
13. Ah ! Venise..., disait la comtesse. [...] Elle **aura été** au centre de tous mes bonheurs et de tous mes chagrins. (J. d'Ormesson, 1986)
14. [À propos du Marché commun] Nous savons tous qu'il **a fallu** 10 ans de gestation pour le mettre complètement en œuvre. Pour le bâtir il **aura fallu** un inlassable effort de coopération des Six. (C. de Gaulle, 1966)

Dans (12), l'énonciateur utilise un FA pour apporter une explication à ce qu'il vient de constater (la présence de toiles d'araignées...), et formule une hypothèse sur le passé, selon un raisonnement abductif. Cet emploi a reçu diverses appellations : *suppositif*, *conjectural*, *épistémique*, *évidentiel*, etc. Il équivaut plus ou moins, comme beaucoup l'ont noté, à un passé composé sous l'incidence d'un adverbe comme *peut-être* ou *probablement*. L'adverbial *en descendant de chez moi* indique que ce FA est processif.

Dans (13) et (14), le FA désigne également une situation passée, mais il est associé à l'expression d'une sorte d'évaluation. On parle alors de FA *de bilan* ou *rétrospectif*. On notera dans (14) un détail intéressant : l'expression *il aura fallu un inlassable effort...* est préparée par l'expression *il a fallu 10 ans de gestation*. La transition du PC au FA se fait ici à la faveur d'une reformulation. Elle marque un changement de point de vue sur la situation désignée<sup>8</sup>. Selon Ciszewska-Jankowska (2014), des FA comme (13)-(14) comportent une modalité appréciative. Ce type d'emploi est en effet presque toujours associé à la désignation de situations comportant un élément plus ou moins remarquable, inattendu, etc.

Ce type de FA a également des emplois métacommunicatifs, dans des formulations comme : *on aura noté que*, *on aura compris que*, *le lecteur aura remarqué que*, *vous aurez deviné que*, etc... Cette phraséologie exprime également l'idée de bilan, mais celui-ci concerne alors le processus même de production et/ou de réception du discours<sup>9</sup>.

Cependant, deux particularités au moins distinguent ces exemples des cas (1)-(5). La première est que le FA y produit un élément sémantique supplémentaire : une modalité. La seconde est que la « futurité » du FA y est difficile à justifier. En effet, alors que dans (1)-(5) le composant « futur » est toujours ancré

<sup>8</sup> La proposition au FA hérite ici du degré de certitude attaché à la complétive (*qu'il a fallu 10 ans...*) : celle-ci est en effet introduite par le verbe *savoir*, verbe factif par excellence, c.-à-d. présupposant la vérité de la proposition qu'il introduit.

<sup>9</sup> Ciszewska-Jankowska appelle « de cohésion » ces FA.

référentiellement et donc motivé, il ne l'est pas dans (12)-(14), du moins apparemment.

Une conclusion qu'on a parfois tirée de ces observations est qu'il y aurait, dans des cas comme (12)-(14), suspension de la valeur temporelle du FA au profit d'une valeur modale (e.g. Vet 2003). Cependant, la plupart des linguistes qui se sont penchés sur ce problème ont essayé, tout au contraire, de trouver une motivation à la présence du futur dans de tels exemples. À ma connaissance, deux types de solutions ont été proposés.

### 2.2.2. Solutions

La première consiste à expliquer la présence du futur par une manœuvre temporelle de l'énonciateur consistant à projeter le repère  $r_0$  dans le passé, plus exactement à un moment antérieur à la situation désignée, de sorte que celle-ci lui apparait comme à venir. Telle est, dans le cadre conceptuel qui est le sien, l'explication que propose Maingueneau, qui commente comme suit un exemple de FA de bilan :

Tout semble se passer comme si l'énonciateur construisait un moment d'énonciation fictif dans le passé et, à partir de là, fixait un procès postérieur, mais encore antérieur au moment d'énonciation effectif. (Maingueneau 1994 : 106)

Dans nos chronogrammes, cela reviendrait à transférer  $r_0$  à gauche de E. Cette manœuvre serait au fond le symétrique de ce qu'on observe dans le cas du passé épistolaire, où  $r_0$  est au contraire projeté dans le futur (i.e. sur le moment de la réception), le moment de l'écriture devenant *ipso facto* du passé.

La seconde solution consiste à expliquer l'emploi d'une forme du futur non pas par un transfert de  $r_0$  dans le passé, mais par un transfert dans le futur de l'opération de validation de la proposition au FA. L'utilisation du FA dans des exemples comme (12)-(14) indiquerait alors que l'énonciateur y diffère, en le situant dans le futur, le moment où sera acquise la vérité de ce qui est asserté. L'un des premiers à avoir proposé cette analyse est A. Tobler dans un article paru en 1884 (Tobler 1905, en trad. franç.). Commentant des exemples analogues à (12)-(14), cet auteur écrit que l'énonciateur y utilise un FA

parce qu'il s'en remet à l'avenir de porter un jugement définitif sur les faits en question (Tobler 1905 : 320).

Cette explication, connue sous l'appellation de *vérification future*, a ensuite été reprise dans de nombreux travaux : e.g. Clédat 1906, 1927, Damourette & Pichon 1911-1936 (à qui elle est parfois attribuée), Imbs 1960, Le Bidois & Le Bidois 1968, Weinrich 1973, Martin 1983, Novakova 2000, Taji 2003, Barceló & Bres 2006, Azzopardi & Bres 2011, de Saussure & Morency 2012.

On peut analyser la différence entre ces deux explications de la façon suivante.

La première considère comme un axiome la définition selon laquelle un grammème de temps verbal sert à localiser temporellement une situation. Dès lors, si la localisation temporelle d'une situation apparaît en contradiction avec des informations contextuelles ou des données empiriques, comme dans (12)-(14), la

seule issue est de considérer qu'elle est conçue à partir d'un autre repère que le moment de l'énonciation. Ce repère ne peut alors que précéder la situation.

La seconde explication met en cause cet axiome, en dissociant la situation proprement dite et le jugement de validité porté sur la proposition désignant cette situation. Des cas comme (12)-(14) ont alors pour particularité que la portée du composant « futur » du FA n'est ni un état résultant (ces FA ne sont pas résultatifs), ni la situation, mais la validation de celle-ci, qui se voit temporellement différée.

L'intérêt de cette seconde solution réside dans le fait qu'elle permet à la fois de préserver la « futurité » du FA (qui ne devient pas magiquement un temps du passé), et d'expliquer l'apparition des effets modaux observés plus haut, ainsi que d'autres effets encore. En différant l'opération de validation, elle autorise en effet des interprétations dans lesquelles la *source* de validation elle-même ne coïnciderait pas avec l'énonciateur. En un mot, cette analyse permet de rendre compte des effets *médiatifs* régulièrement associés à ces emplois du FA.

### 3. NON-MOTIVATION DE $r_1$ ET MÉDIATIVITÉ

#### 3.1. Non-motivation de $r_1$

Le grammème de FA spécifie que  $r_1$  est localisé dans le futur. Mais en discours, cette indication doit être couplée avec une information temporelle contextuellement récupérable. Or, cette information est absente dans les exemples (12)-(14). Le repère  $r_1$  n'y est associé ni à un état résultant identifiable (comme c'est le cas des FA résultatifs purement temporels), ni à une localisation temporelle définie (comme c'est le cas des FA processifs purement temporels).  $r_1$  apparaît ici comme une sorte d'élément phorique, que le temps verbal localise dans le futur mais qui est dépourvu de tout ancrage référentiel. En un mot, il est non-motivé. Cette absence d'ancrage est évidemment un leurre pour le linguiste, qui peut être tenté d'en inférer (à tort) que dans ces exemples le FA équivaut à un temps du passé.

La thèse que je défendrai ici est que cette absence d'ancrage de  $r_1$  (seul élément futur du FA) induit par interprétation un transfert de portée du composant « futur ». Du moment d'advenue de la situation, ce composant est transféré sur le moment où est validée cette advenue<sup>10</sup>. Cette manœuvre interprétative rétablit sa motivation à  $r_1$ . Elle induit à son tour les effets modaux plus ou moins grammaticalisés, les « enrichissements pragmatiques », que la tradition a qualifiés de *conjectural* ou de *bilan* par exemple<sup>11</sup>.

S'il y a un élément qui ne respecte pas les contraintes du FA dans les exemples (12)-(14), ce n'est donc pas la localisation passée de la situation ; c'est le fait que le

---

<sup>10</sup> Je m'écarte donc ici radicalement des conceptions consistant à considérer que les temps du futur sont modaux du seul fait que l'avenir est par définition objectivement incertain. La validation, au sens où je l'entends ici, est une opération épistémique, donc subjective et supposant un « sujet de conscience ». La localisation temporelle de cette opération est indépendante de celle de la situation sur laquelle elle porte.

<sup>11</sup> L'apparition de significations modales s'apparente donc ici à la résolution d'une expression référentielle d'interprétation difficile, par exemple à la résolution de certains anaphoriques. Sur la pertinence de la notion d'anaphore concernant les temps verbaux, voir par exemple la discussion engagée par Kleiber (2003) et Gosselin (2005 : 150 *sqq*).

repère  $r_1$  se trouve sans ancrage référentiel, ce qui expose la forme verbale à toutes sortes de manœuvres interprétatives.

### 3.2. Médiativité et instance médiatrice (médiateur)

Que le composant « futur » du FA puisse concerner l'opération de validation d'une proposition a des conséquences au plan énonciatif. Pour en rendre compte, j'emprunterai à Guentchéva (1994) la notion de médiativité, et analyserai les énoncés actualisant des FA dont le repère  $r_1$  est sans ancrage comme des énoncés médiatifs. Citons ici cette auteure :

toute occurrence d'un énoncé médiatif introduit nécessairement une situation d'énonciation médiatisée  $Sit_M$  qui est en rupture par rapport à la situation d'énonciation  $Sit_0$ . (Guentchéva 1994 : 11)

Dans le cas du FA médiatif, cette rupture concerne aussi bien le *moment* de validation que l'*instance validatrice*. Dans des contextes comme (12)-(14), cette instance peut être identifiée à une source non spécifiée. Il est intéressant à cet égard d'observer que les gloses qu'on donne habituellement des FA de bilan et conjectural recourent souvent à une formulation impersonnelle, suggérant une source anonyme. Ainsi, Imbs (1960 : 111), commentant l'extrait (15), glose la proposition au FA par « *on s'apercevra que l'introduction de M. Sorel a été inutile* ».

15. De grâce, silence, Messieurs, s'écria le président ; si nous disputons<sup>12</sup> encore, il **aura été** inutile de faire entrer M. Sorel. (Stendhal, 1830)

Appelons *médiateur* cette instance validatrice. Le médiateur n'est pas nécessairement associé à un « énonciateur ». Toute source d'information ou de connaissance peut être instaurée en médiateur : l'opinion commune (doxa), un fait, se voient souvent attribuer cette fonction. C'est pourquoi je n'utiliserai pas ici, comme le font Azzopardi & Bres (2011), la notion d'énonciateur, trop spécifique à mon sens.

Cependant, le médiateur peut aussi bien correspondre à un sujet de conscience identifiable. C'est par exemple ce qui se passe quand il s'agit d'anticiper, mais cette fois-ci en les localisant réellement dans le futur, des pensées ou propos attribués à un énonciateur (« FA d'énonciation », selon Azzopardi & Bres 2015). Exemples :

16. Voici ce que je vous propose. Votre fils, Monsieur Rastoil, et le vôtre, Monsieur Delangre, vont seuls se mettre en avant. Ce seront eux qui **auront eu** l'idée du cercle. Envoyez-les-moi demain, je m'entendrai tout au long avec eux. (E. Zola, 1874).
17. Voilà que cette malheureuse à présent me prête son dévergondage ! Vous allez voir que ce sera bientôt moi qui **aurai trompé** son mari... (E. Zola, 1882)

Dans ces extraits, le composant « futur » du FA est pleinement motivé : il y est question de pensées ou de propos effectivement à venir. Il ne s'agit donc ni de FA

---

<sup>12</sup> Imbs a transcrit par erreur « discutons ».

de bilan ni de FA de conjecture. Dans (16), un personnage propose une sorte de machination à ses interlocuteurs, dont la mise en œuvre est présentée comme devant produire une certaine croyance. C'est précisément cette croyance qui est exprimée avec un FA. L'identité du (ou des) futurs « croyants » (médiateurs) est évidemment à chercher dans le contexte narratif plus large où intervient cette séquence. *Ce seront eux qui auront eu l'idée du cercle* signifie donc ici : « il/on pensera que ce sont vos fils qui ont eu l'idée du cercle ». L'extrait (17) est du même type, mais l'identité du médiateur y est donnée (*cette malheureuse*). Les situations que désignent ces FA sont, de fait, des réalités cognitives ou langagières<sup>13</sup>.

Dans l'exemple suivant, en revanche, on a bien affaire à des FA de bilan analogues à ceux des exemples (13)-(14) *supra*, à cette différence près que la configuration énonciateur + médiateur est ici enchâssée comme pensée rapportée.

18. Il réfléchit et annonce brutalement :

– Votre père a été arrêté hier après-midi dans une rafle et conduit à l'hôtel Excelsior.

Tout se met à tourner, la Gestapo **aura été** plus forte que l'armée du tsar, elle **se sera** finalement **emparée** du père Joffo. (J. Joffo, 1973)

Il y a donc double médiation dans cet extrait. D'une part, les FA donnent à voir, sous forme de discours indirect libre, les pensées du personnage qui vient d'apprendre l'arrestation de son père, faisant de ce personnage un médiateur. (L'expression *Tout se met à tourner*, décrivant la réaction psychologique de ce médiateur, annonce ce point de vue subjectif.) Mais d'autre part, le contenu de ces pensées consiste en une transposition dans le futur de la validation des situations désignées, processus engendrant un second niveau de médiation, anonyme. Comme dans (12)-(15), ces FA ne trouvent pas d'information où ancrer  $r_1$  et appartiennent au type « de bilan », ce que souligne l'adverbe  *finalement*<sup>14</sup>. En un mot, il s'agit, d'un bilan rapporté.

### 3.3. Un cas particulier : le FA existentiel

Il existe un emploi du FA qui, à ma connaissance, n'est jamais mentionné : celui de parfait d'expérience. On doit les premières descriptions de cette valeur, ainsi que son appellation, à un article de Zandvoort (1932) sur le *present perfect*. Par la suite, cet emploi a aussi reçu l'appellation de parfait existentiel. Typiquement, le FA existentiel (je l'appellerai ainsi) est utilisé pour signifier qu'une certaine situation sera considérée, à un moment situé dans le futur, comme advenue une fois au moins – comme ayant « existé » (Apothéloz 2015). Exemples :

---

<sup>13</sup> L'usage fait ici de la catégorie du médiatif rejoint ce que Sperber & Wilson (1989 : 343) appellent *emplois interprétatifs*, et qu'ils opposent aux *emplois descriptifs*. Tandis que les énoncés employés descriptivement expriment une représentation, les énoncés employés interprétativement expriment une représentation de représentation. Pour une application de ce cadre conceptuel à l'étude des temps verbaux, voir par exemple de Saussure (2010) et Gosselin (ici même).

<sup>14</sup> Un passé composé, dans ce contexte, ne produirait pas ce même effet de marquage de pensée rapportée. Cette lecture pourrait tout au plus résulter d'inférences fondées sur certains indices contextuels.

19. À mon départ de ce monde, j'**aurai eu**, comme quelques mourants privilégiés, de religieuses, de sincères émotions autour de moi ! (H. de Balzac, 1843)
20. Une folie, un prurit de japonaiseries. Cette année, j'aurai dépensé là dedans 30'000 francs : tout l'argent que j'ai gagné, et parmi tout cet argent, je n'**aurai** jamais **trouvé** 40 francs pour m'acheter une montre en aluminium. (*Journal des Goncourt*, 29.12.1882)

La signification des énoncés qui comportent un FA existentiel est sous la dépendance d'une prédication d'existence. Cette prédication peut être restituée au moyen de la glose : *il sera arrivé (une fois au moins) que...* Ainsi (19) peut être glosé par (19') :

- 19'. « il me sera arrivé d'avoir de religieuses, de sincères émotions autour de moi »

Dans (19)-(20),  $r_1$  est sémantiquement ancré : au moyen de l'expression *à mon départ de ce monde*, dans (19) ; et par les circonstances temporelles dans lesquelles l'énoncé est produit (l'antépénultième jour de l'année), dans (20).

La caractérisation donnée ci-dessus du FA existentiel montre la proximité qu'il y a entre ce type de FA et les FA modaux. Dans les deux cas, un jugement de validation est reporté dans l'avenir. Il n'est donc pas surprenant que certains exemples combinent les deux types. En effet, le FA existentiel n'est pas toujours utilisé, comme dans (19)-(20), avec  $r_1$  sémantiquement ancré. Il peut aussi bien figurer dans des contextes où  $r_1$  est dépourvu d'ancrage. On retrouve alors la modalité médiative qui était absente dans (19)-(20), avec ses conséquences modales :

21. Il ne mettait rien au-dessus d'elle, pas même la future communauté de Saint-Sulpice, et cependant je suis presque sûr que l'oratoire l'**aura** parfois **déçu** et **désenchanté** [...]. (H. Bremont, 1921)

Certains FA existentiels sont donc médiatifs, comme (21) ; d'autres pas, comme (19)-(20). Il est d'ailleurs intéressant d'observer que parmi les exemples que les linguistes donnent habituellement de FA de bilan, beaucoup sont des FA existentiels.

#### 4. CONCLUSION

Les emplois du FA qualifiés de *passés* ne transgressent en rien les contraintes imposées par les propriétés aspectuo-temporelles de ce temps verbal. Ils ne méritent donc d'être considérés ni comme des cas particuliers ni comme des transpositions temporelles. Techniquement parlant, leur seul point critique est que, dans le contexte où ils figurent, le repère  $r_1$  qu'implique le FA (repère localisé par définition dans le futur) n'y trouve aucun ancrage référentiel, donc aucune motivation. Le traitement interprétatif de ce repère s'apparente alors à celui d'une expression référentielle dont le contexte peine à fournir un *denotatum*.

Cependant, ces cas produisent régulièrement des significations médiatives. L'idée défendue ici est que ce phénomène a précisément sa source dans l'absence

d'ancrage référentiel de  $r_1$ . Pour pallier cette absence et remotiver ce repère, il se produit interprétativement une dissociation de la situation proprement dite (localisée dans le passé), et du jugement de validité porté sur la proposition décrivant cette situation. C'est dès lors sur ce jugement que s'ancre  $r_1$ . La signification qui en résulte est que ce jugement est temporellement différé. Corolaire de ce processus : il y a dissociation entre l'énonciateur et l'instance médiatrice prenant en charge ce jugement.

Les conséquences de ces phénomènes en termes de modalités sont loin de faire l'unanimité. La variété même des étiquettes proposées pour désigner ces effets modaux, et l'incertitude qui règne sur leur liste, sont un symptôme évident de la labilité de ces effets interprétatifs. Il semble toutefois que, selon le contexte, deux types majeurs se dégagent, tous deux relevant des modalités épistémiques : un effet de *conjecture* (lorsqu'il s'agit d'expliquer rétrospectivement un phénomène observé ou une information obtenue) ; un effet de *bilan* (lorsqu'il s'agit de porter une appréciation synthétique sur une situation ou séquence de situations partiellement ou entièrement située dans le passé). Il existe une variante métacommunicative de ce second cas, dans laquelle le bilan porte sur le discours lui-même en tant que médium impliquant un énonciateur et un énonciataire.

De nombreux indices montrent que lorsqu'il est traité ainsi, le FA donne lieu à des patterns d'expressions plus ou moins routinisés, autrement dit à des formations phraséologiques. Cet aspect du problème, qui n'a pu être abordé ici faute de place, mériterait à lui seul une étude approfondie. L'étude de Ciszewska-Jankowska (2014) apporte un grand nombre d'observations attestant de cette phraséologie.

## Références

- APOTHÉLOZ D. (2008), « Entrer quelques instants vs arriver quelques instants : le problème de la spécification de la durée de l'état résultant », *Verbum* 30 (2-3), 199-219.
- APOTHÉLOZ D. (2015), « Parfait existentiel et futur antérieur "de bilan" », in D. Roszko & J. Satola-Staškowiak (éds), *Semantyka a konfrontacja językowa*, vol. 5, Warszawa : SOW, 37-49.
- APOTHÉLOZ D. (2017), « Reichenbach revisité », *Verbum* 39 (1), 5-30.
- AZZOPARDI S. & BRES J. (2011), « Temps verbal et énonciation. Le conditionnel et le futur en français : l'un est dialogique, l'autre pas (souvent) », *Cahiers de praxématique* 56, 53-76.
- AZZOPARDI S. & BRES J. (2015), « Quand le futur ne porte pas sur le procès qu'il actualise : futur d'énonciation et futur de découverte », *Revue de sémantique et de pragmatique* 38, 77-96.
- BARCELÓ G. & BRES J. (2006), *Les temps de l'indicatif en français*, Paris : Ophrys.
- BEAUZÉE N. (1765), Article « Temps », *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, tome 16, Neufchâtel : S. Faulche & Cie, 96-117.
- BRES J. (2005), *L'imparfait dit narratif*, Paris : Éd. du CNRS.

- CISZEWSKA-JANKOWSKA E. (2014), *Le futur antérieur et ses emplois*, Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- CLÉDAT L. (1906), « L'antérieur au futur », *Revue de philologie française et de littérature* 20, 265-282.
- CLÉDAT L. (1927), « En marge des grammaires. IX. Futur dans le passé, ses valeurs modales », *Revue de philologie française et de littérature* 39, 17-41.
- DAMOURETTE J. & PICHON E. (1911-1936), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris : D'Artrey.
- GOSSELIN L. (1996), *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- GOSSELIN L. (2005), *Temporalité et modalité*, Bruxelles : Duculot.
- GOSSELIN L. (ici même), « Le futur antérieur du point de vue systémique ».
- GUENTCHÉVA Z. (1994), « Manifestations de la catégorie du médiatif dans les temps du français », *Langue française* 102, 8-23.
- IMBS P. (1960), *L'emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris : Klincksieck.
- KLEIBER G. (2003), « *Entre les deux mon cœur balance* ou l'imparfait entre aspect et anaphore », *Langue française* 138, 8-19.
- LE BIDOIS G. & LE BIDOIS R. (1968), *Syntaxe du français moderne*, tome 1, Paris : Picard.
- MAINGUENEAU D. (1994), *L'énonciation en linguistique française*, Paris : Hachette.
- MARTIN R. (1983), *Pour une logique du sens*, Paris : P.U.F.
- NOVAKOVA I. (2000), « Le futur antérieur français : temps, aspect, modalités », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 110 (2), 113-135.
- REICHENBACH H. (1947), *Elements of symbolic logic*, London : Macmillan.
- DE SAUSSURE L. (2010), « Pragmatique procédurale des temps verbaux : la question des usages interprétatifs », in N. Flaux, D. Stosic & C. Vet (éds), *Interpréter les temps verbaux*, Berne : P. Lang, 129-159.
- DE SAUSSURE L. & MORENCY P. (2012), « A cognitive-pragmatic view of the French epistemic future », *Journal of French Language Studies* 22 (2), 207-223.
- SPERBER D. & WILSON D. (1989), *La pertinence*, Paris : Minuit.
- TAJI K. (2003), « À propos du futur antérieur », *L'Information grammaticale* 97, 37-40.
- TOBLER A. (1884), « Vermischte Beiträge zur Grammatik des Französischen », *Zeitschrift für romanische Philologie* 8 (4), 481-498.
- TOBLER A. (1905), « Futur antérieur au lieu du parfait périphrastique », in A. Tobler, *Mélanges de grammaire française*, Paris : A. Picard et fils, 317-325. Trad. de Tobler (1884).
- VET C. (2003), « Attitude, vérité et grammaticalisation : le cas du futur simple », in M. Birkelund, G. Boysen & P. Søren Kjaersgaard (éds), *Aspects de la modalité*, Tübingen : M. Niemeyer, 229-239.

- VETTERS C. (2011), « À quoi servent les temps verbaux ? », in D. Amiot, W. De Mulder, E. Moline & D. Stosic (éds), *Ars Grammatica*, Berne : P. Lang, 337-354.
- VETTERS C. (2017), « Pour une conception du système des temps verbaux de l'indicatif qui ne s'appuie pas sur la tripartition passé-présent-futur », *Verbum* 39 (1), 133-154.
- WEINRICH H. (1973), *Le temps*, Paris : Seuil.
- ZANDVOORT R.W. (1932), "On the Perfect of Experience", *English Studies* 14, 11-20, 76-79.